

Les étoiles veillent sur le parc

Label. Le parc national des Cévennes, parmi les territoires les moins impactés par la pollution lumineuse, veut aller plus loin.

Au firmament

C'est officiel depuis lundi 13 août. Le parc national des Cévennes est reconnu comme Réserve internationale de ciel étoilé. Fruit de quatre années d'efforts, ce label permet au seul parc national habité de métropole, inscrit au patrimoine de l'Unesco et classé comme réserve de biosphère depuis 1985, d'entrer au sein du cercle restreint des 13 sites reconnus à ce jour comme réserve de ciel étoilé par l'International dark-sky association. En France, le PNC devient le deuxième parc labellisé après le pic du Midi en 2013 mais il est la plus grande réserve d'Europe, la 4^e au monde. Voici une interview de la directrice du parc national Anne Leglie et une visite du domaine de Pradines, un camping qui, en cœur de parc, à Lanuéjols, fait depuis dix ans la part belle aux astronomes amateurs.

Pourquoi le parc national des Cévennes s'est-il lancé, il y a quatre ans, le défi de décrocher le label de Réserve internationale de ciel étoilé (Rice) ?

Cette candidature, engagée par mon prédécesseur, était pertinente compte tenu qu'aujourd'hui nous disposons déjà d'un ciel exceptionnel en Cévennes. Il attire des touristes qui viennent spécifiquement pour l'observer. L'obtention du label nous permet d'avoir une reconnaissance internationale qui

atteste de la qualité de ciel exceptionnel et d'engager des démarches pour la protéger.

Comment êtes-vous parvenu à mettre autour de la table et à convaincre des acteurs du territoire qui pouvaient avoir des avis et des intérêts divergents par rapport à cette protection du ciel étoilé ?

C'est un travail important mené par les équipes du parc, un travail d'animation pour convaincre et sensibiliser. Nous nous sommes appuyés en premier lieu sur nos deux partenaires techniques principaux : les syndicats d'électricité du Gard et de la Lozère. Ces deux structures aident les communes dans leur processus de modernisation de l'éclairage public et sont les mieux habilitées à pouvoir faire des recommandations techniques.

Elles vont guider les communes sur la notion d'éclairer juste, c'est-à-dire éclairer où il faut, le sol et pas le ciel : ce qu'il faut, c'est-à-dire pas forcément toute la nuit toutes les zones ; et comme il faut c'est-à-dire avec des températures de la lumière moins dangereuses pour la biodiversité. Il faut aller vers des couleurs chaudes plutôt que vers le blanc ou le bleu. Aujourd'hui, notre plan de gestion est considéré comme le plus ambitieux par mi l'ensemble des réserves par l'International dark-sky association.

Ce label acquis, vous devez maintenant le mettre en œuvre. Sur



■ Anne Leglie, directrice du parc national des Cévennes.

quels partenaires financiers comptez-vous ?

Nous sommes allés chercher des fonds européens au niveau de la région Occitanie. On a son soutien et c'est très important. On a ainsi pu mobiliser 710 000 € qui permettent d'aider les communes à investir. 26 communes du territoire du PNC vont bénéficier de soutiens financiers ce qui va nous permettre de rénover dix trois ans plus de 2 400 points lumineux. Par ailleurs, l'autre avantage de ces investisse-

ments c'est qu'ils engendrent une baisse de la facture énergétique et sont amortis en moyenne en trois ans. C'est déterminant pour convaincre les petites communes.

Votre engagement en matière de réduction de la pollution lumineuse concerne-t-elle les zones urbaines périphériques au parc ?

Le label est obtenu pour le territoire du parc, la zone cœur du parc correspondant à la zone cœur de cette

réserve. Mais dans le parc on peut aussi être impacté par les lumières émisees par Montpellier ou d'autres villes. Ce label nous permet de sensibiliser au-delà du parc. Nous travaillons ainsi avec Alès Agglomération pour que ses prescriptions en matière de modernisation de l'éclairage public intègrent celles liées à la Rice. On travaille aussi avec Montpellier Métropole où des communes pratiquent déjà l'extinction, c'est le cas de Prades. C'est aussi le cas de Mende en Lozère qui n'est pas sur le territoire du parc mais a décidé de pratiquer l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit.

Comment ce label est-il apprécié par vos collègues des autres parcs nationaux ?

On fait des envieux. Nous avons d'autres collègues des parcs nationaux et des parcs naturels régionaux intéressés par cette thématique en particulier les parcs du massif central qui ont déposé un dossier pour protéger ce qu'on appelle la trame noire.

Les parcs du Mercantour et de la Réunion sont également intéressés par la démarche mais cette dernière est longue et demande un investissement conséquent pour mobiliser. Ce n'est pas toujours évident, il y a aussi des territoires plus propices : ceux qui ne sont pas bordés par des centres urbains importants.

Quels sont vos espoirs en terme de retombées économiques ?

Cette reconnaissance s'ajoute

Au domaine de Pradines, le ciel à portée de main

Témoignages. Un site exceptionnel pour observer et photographier la voûte céleste.

C'est ici que le parc national des Cévennes a choisi de fêter, ce lundi 13 août, son entrée parmi les 13 réserves internationales de ciel étoilé (Rice). Ici, au domaine de Pradines, sur le Causse noir, à l'extrême ouest du Gard, au-delà du sommet de l'Algonoul. Soixante hectares particuliers (lire ci-contre), en zone cœur du parc, où la nature envahit l'horizon à l'infini.

Ce domaine est devenu un petit paradis pour les astronomes amateurs. Et cette année, pour la première fois, quatre clubs d'astronomie - l'Asarn, Albe, Connaissance et Partage et Mira en Pays Viganais - se sont unis pour organiser, trois jours durant, les Nuits du Causse noir. Un rassemblement dédié à l'observation du ciel étoilé.

Une manifestation qui, de la tombée de la nuit à six heures du matin, a rassemblé jusqu'à une centaine de passionnés. Parmi eux, Maxime, président d'À la belle étoile (Albe), club d'Argeliers, et Séraphin, un des trente adhérents. Deux astronomes amateurs qui ont choisi de prolonger quelques jours



■ La voie lactée lors des Nuits du Causse noir. MAXIME TESSIER (ALBE)

leur séjour et de profiter du ciel cévenol jusqu'à ce que la luminosité de la lune croissante ne les contraigne à ranger quelques semaines leurs télescopes. Des passionnés qui ne tarissent pas d'éloges sur le ciel cévenol : « Une grande partie du parc national est préservée de la pollution lumineuse en raison de sa faible démographie, de

l'altitude et du climat qui donnent une très bonne qualité du ciel. Cette qualité est mesurée par un indice de 1 à 23 et ici, on est en moyenne à 21,6-21,8 sachant que 23, c'est un ciel parfait que l'on ne trouve que dans le désert du Chili où se rendent les astronomes pros », explique Séraphin. Ce dernier salue d'ailleurs

l'attribution du label Rice, une nouvelle contribution à la préservation du ciel étoilé : « Des démarches vont être entreprises par les acteurs locaux pour réduire et mieux adapter l'éclairage public. Ce n'est pas seulement important pour les astronomes mais c'est aussi majeur pour la faune et la flore du territoire car une grande partie des insectes vivent la nuit ».

Outre la qualité du ciel du Causse noir, cette année, la météo bienveillante a surtout permis aux passionnés de profiter pleinement de la période estivale des Perséides : « On a vu de très beaux météores et notamment de gros bolides, des étoiles filantes qui duraient de 1 à 5 secondes. On a pu aussi observer quatre planètes visibles dès le coucher du soleil, d'abord Vénus, puis Jupiter, Saturne et Mars. Après, ici on a également pu profiter de tous les objets du ciel profond : nébuleuses... » Autant d'observations que les membres du club Albe, la plupart astro-photographes, ont évidemment immortalisées.

Une coïncidence qui n'est pas anodine. Il y a douze ans, lorsqu'Anne-Marie Samain et Georges et Virginie Boyne ont repris le camping de Pradines à Lanuéjols, ils ne s'attendaient pas à faire parler de eux pour la qualité de... leur ciel. Mais deux ans plus tard, deux clubs d'astronomie hollandais leur ont, en quelques sortes, ouverts les yeux. « Grâce à eux, nous avons été sensibilisés à la rareté que représente ce ciel nocturne sur ce plateau dégagé », confie Virginie. Ce ciel du Causse noir sans pollution lumineuse fait aujourd'hui partie des non-

breux atouts de ce camping calme, de 75 emplacements « éparsillés » sur 60 ha, qui cultive un côté semi sauvage tout en proposant tous les équipements sportifs attendus. Un camping qui joue le jeu des astronomes ou des terrasses ? Idéalement situées pour observer le ciel, ont été ajoutées à certains chalets et qui volontairement ne comptent qu'un seul lampadaire avec interrupteur. D'ailleurs, le croirez-vous, dans ce petit paradis, l'absence suffisante d'éclairage a privé le camping d'une... 3^e étoile !



■ Virginie et Georges Boyne dirigent le Domaine de Pradines

RECUEILLI PAR
JEAN-PIERRE SOUCHE
jpsouche@midilibre.com